

Le Conseil européen insiste sur la nécessité de parachever le marché unique numérique

À la suite de la [Commission européenne](#), le Conseil européen présidé par **Herman Van Rompuy** réaffirme la nécessité d'édifier un véritable marché unique numérique. Considérée comme « *un remarquable stimulant* » économique, l'édification de ce marché doit contribuer au développement de la filière, de l'emploi et de la compétitivité à long terme de l'UE.

Stimuler la croissance numérique

D'après l'exécutif européen, l'accomplissement à l'horizon 2020 d'un véritable marché intérieur « *intégré et interopérable* », pourrait augmenter le produit intérieur brut (PIB) de l'UE de 110 milliards d'euros par an, soit plus de 0,8 %. Pour y parvenir, la section « *compétitivité* » du Conseil propose d'agir sur différents leviers :

- L'accès **sans discrimination** des entreprises et des particuliers aux biens et services en ligne disponibles ;
- La passation électronique des marchés publics d'ici 2016 ;
- La mise sur le marché de moyens de paiement efficaces et sécurisés ainsi que **le passage à l'e-facturation** d'ici 2020 ;
- La mise en œuvre rapide de la stratégie européenne sur les droits de propriété intellectuelle ;
- L'amélioration des informations fournies par les réseaux existants aux entreprises et aux consommateurs ;
- La couverture haut débit **de l'ensemble du territoire** de l'Union à travers la réduction des coûts des infrastructures ;
- La réduction de la charge administrative et réglementaire au niveau de l'UE et à l'échelle nationale.

Enfin, le Conseil européen, qui s'est félicité que la Commission propose une stratégie globale visant à stimuler le secteur de l'informatique distribuée (cloud computing), a réitéré son appel pour qu'un accord sur le règlement relatif à la normalisation (e-santé, énergie, etc.) intervienne d'ici la fin juin 2012.